

LYCÉE
AMBROISE
CROIZAT Moûtiers



Lycée de Moûtiers



Formation Diplôme d'Etat ski

En concertation avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, et l'ENSA



Ce n'est pas une section sportive, seulement orientée vers la compétition, mais la préparation technique et pédagogique aux examens et stages du DE moniteur de ski alpin, ainsi qu'à la Formation Générale Commune aux Métiers Sportifs de la Montagne (FGCMEEESM)

OBJECTIFS :

- Permettre aux jeunes de préparer le DE Monitorat de Ski Alpin tout en poursuivant des études secondaires de qualité. Développer une culture montagne de futur professionnel.

En fin de cursus, les niveaux de validation de cette double formation sont :

- Réussir un BAC général ou technologique (STMG),
- Valider le Test technique, le Cycle Préparatoire et l'Epreuve Technique (ancien Eurotest)
- Valider l'examen de FGC

Ce double cursus de formation s'étale sur 4 ans pour permettre une pratique hivernale de ski et snowboard conséquente (environ 7 semaines de 4 jours)

- Une seconde en 2 trimestres
- Une première et une terminale Générale ou Technologique (STMG) en 3 ans.

Public concerné et critères d'admissibilité au test d'entrée :

Classes de seconde (et première). Niveau scolaire : Passage en seconde, bulletins scolaires et avis des professeurs d'EPS et principal.

L'entrée :

- Sur un **test de ski** sous forme de slalom géant (mi-mars) et descente technique notée.
- Sur une **synthèse épreuve écrite** (en salle mi-mars) : français compréhension et rédaction, Maths, culture ski.
- Examen du dossier scolaire par une commission composée d'enseignants du lycée.

Les critères examinés sont :

- le niveau scolaire
- l'autonomie, les capacités d'adaptation, d'anticipation et de rattrapage
- le sérieux

Les appréciations des enseignants de 3ème sont examinées avec attention.

Le nombre de places ouvertes pour cette seconde est de **32**.

La commission d'admission se réunit fin mai pour proposer la liste définitive des candidats retenus. Cette commission est composée du chef d'établissement du lycée Ambroise Croizat, de principaux de collèges, d'un membre des fédérations de parents d'élèves et du coordonnateur.

La candidature de tout élève absent au test ne pourra être examinée (sauf motif impérieux type blessure importante)

Un nombre de places limitées est disponible pour une entrée en deuxième année (classe de 1^{ère} ou SP1).

Cette section permettra éventuellement d'intégrer des élèves issus de la Section Pôle Espoir, qui, faute de bons résultats sportifs, ne seront plus dans les critères sportifs, et ne pourront être maintenus en Haut Niveau.

La procédure de recrutement en 2 étapes :



1



Lundi 18/03/24

Test de ski le matin aux Ménuires

Géant 2 manches chrono + descente libre

Épreuve synthèse écrite l'après-midi au lycée

Inscription dématérialisée avant le 14/03/24

Une commission scolaire se tiendra fin mai pour étudier les candidatures et proposer la liste définitive des candidats retenus.



2

**Envoi du dossier de candidature au plus tard
le vendredi 03/05/2024**